



**Le Centre de Gestion du DOUBS
organise un examen professionnel d'ADJOINT DU PATRIMOINE de 1^{ère} CLASSE
au titre de l'avancement de grade
pour les Centres de Gestion : Doubs – Jura – Haute-Saône**

CONDITIONS INSCRIPTION :

Ouvert aux **adjoints du patrimoine territoriaux de 2^{nde} classe** qui, **au 31/12/09**, comptent au moins un an d'ancienneté dans le 2^{ème} échelon et au moins 1 an de services effectifs dans ce grade.

Rappel important : les **agents du patrimoine** sont reclassés dans le grade d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à identité d'échelon et conservation de leur ancienneté dans cet échelon à compter du 1^{er} janvier 2007.

DATES EPREUVES : 1^{er} avril 2009 (écrit) – oral (mai ou juin 2009)

INSCRIPTIONS

1. Retrait des dossiers :

- **Par téléchargement sur le site Internet** : www.cdg25.org du 28/10/08 au 04/12/08. Dans ce cas, renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au centre de gestion du Doubs.

**Aucune demande de dossier par écrit, par fax ou par e.mail
ne sera acceptée.**

2. Dépôt des dossiers :

- **Sur place** : au centre de gestion du Doubs, 21 rue de l'Étuve - BP 416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; date limite de dépôt : 11/12/2008 à 16h30.
- **Par voie postale** : au Centre de Gestion du Doubs, 21 rue de l'Étuve - BP 416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; date limite de dépôt : 11/12/2008, cachet de la poste faisant foi.

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Le candidat devra obligatoirement transmettre au Centre de Gestion le dossier de préinscription imprimé sur internet grâce au lien hypertexte « **cliquez ici pour validation de la préinscription et impression du dossier** ».

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion du Doubs qui ne serait que photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté.